

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 9 septembre 2025, à compter de 19h30, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante. :

***Demande de dérogation mineure n° DM-06-2025 concernant la modification de la galerie avant pour l'immeuble situé au 1021-1023, avenue Saint-Paul, en zone numéro 211-P.***

---

Monsieur Hervé Waid, propriétaire, soumet cette demande de dérogation mineure concernant la modification de la galerie avant du bâtiment susmentionné, laquelle est aménagée face à l'avenue Saint-Paul.

#### ***Nature et effet de la demande :***

---

L'approbation de cette demande aurait **comme effet d'autoriser la modification de la galerie avant du bâtiment décrit en objet par une réduction de 22 % de ses dimensions d'origine**, alors que le Règlement de zonage n° 92-2005 et amendements fixe plutôt ce taux maximal de modifications à 10%, octroyant ainsi une dérogation dont le taux supplémentaire serait de 12% sur la norme en vigueur.

Le tout, tel qu'illustré aux plans déposé par le demandeur et reçu au Service de l'urbanisme le 14 août 2025.

Fait à Saint-Césaire ce 20 août 2025.

Nancy Bernier,  
Greffière